

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/66  
1<sup>er</sup> décembre 1999

(99-5276)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: français

## MADAGASCAR

### Déclaration de M. Alphonse Randrianambinina Ministre du commerce et de la consommation

C'est un grand privilège pour moi et la délégation que je conduis de pouvoir participer à cette troisième Conférence ministérielle de l'OMC.

À cette occasion, je voudrais vous adresser, Mme la Présidente, mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de cette Conférence. Ma délégation est persuadée que votre compétence et votre professionnalisme contribueront de manière efficace et fructueuse à la réussite de nos travaux.

Par ailleurs, je tiens également à exprimer nos sincères remerciements au peuple et aux autorités gouvernementales des États-Unis d'Amérique pour leur hospitalité bienveillante ainsi que pour l'excellente organisation de cette réunion.

Membre de l'OMC depuis le 17 janvier 1995, Madagascar a toujours fait preuve de sa volonté politique pour être partie prenante au système commercial multilatéral et pour participer pleinement à son fonctionnement. Depuis son adhésion à cette organisation, des efforts considérables ont été entrepris par mon pays dans le cadre du respect de ses engagements aussi bien globaux que spécifiques. Mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier, la mise en place progressive de législations nationales conformes aux règles et disciplines de l'OMC.

Ma délégation estime que la troisième Conférence ministérielle de l'OMC se doit d'envoyer au monde entier un message encourageant et plein d'optimisme pour réaffirmer la foi de tous les Membres dans le système commercial multilatéral.

Elle est convaincue de la nécessité d'améliorer sans cesse ce système afin de mieux aider les Membres à faire face aux défis du nouveau millénaire. Elle n'est pas opposée au lancement des négociations, mais elle estime que si les questions de développement ne sont pas traitées de manière décisive et satisfaisante en vue d'une répartition équitable des avantages de la libéralisation des échanges et pour une reconnaissance de manière appropriée du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement, nous ne devons pas nous précipiter à prendre de nouveaux engagements.

À cet égard, ma délégation, qui accorde une grande priorité à la mise en œuvre des accords et décisions existants, considère qu'ils n'ont pas été appliqués de manière équitable et équilibrée, les résultats enregistrés jusqu'ici n'ayant pas été à la hauteur des attentes des pays en développement.

En effet, au fur et à mesure que la mondialisation avance, les clivages entre les pays riches et les pays pauvres et la marginalisation des pays en développement et surtout des pays les moins avancés n'ont fait que s'accroître.

Par ailleurs, il n'est pas inopportun de souligner qu'à l'appui de nos inquiétudes, nous assistons actuellement:

- à une baisse dans le commerce mondial de la part des pays en développement et notamment des pays les moins avancés;
- à une contraction de l'aide publique au développement, alors qu'elle constitue la principale source des ressources financières pour palier le manque d'investissements étrangers directs;
- au tarissement des capitaux privés;
- à la diminution des ressources de base des organisations intergouvernementales affectant l'exécution de leurs programmes de coopération en faveur des pays pauvres.

Quant au fardeau de la dette qui représente un handicap très lourd, absorbant les ressources disponibles, ma délégation, tout en saluant les initiatives importantes prises dans ce domaine, estime que, pour importantes et nombreuses qu'elles soient, elles n'ont toujours pas correspondu à nos sollicitations. Ma délégation croit fermement que la coopération internationale sortira renforcée d'une action de plus grande envergure comme celle de l'annulation pure et simple de la dette des pays les moins avancés.

Les difficultés rencontrées par les pays en développement dans la mise en œuvre des accords, tant dans la mise en place des législations nationales, dans les notifications, les contraintes de l'offre, que dans l'absence ou l'insuffisance de mesures d'appui financier et d'infrastructure, et dans l'application insuffisante du traitement spécial et différencié et des engagements pris en matière d'assistance, etc., requièrent la prise, ici à Seattle, d'un certain nombre de mesures immédiates parmi lesquelles:

- un accès aux marchés consolidé, en franchise totale et hors contingent, pour tous les produits exportés par les pays les moins avancés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2000;
- l'accession des pays les moins avancés à l'OMC, sur une base préférentielle et accélérée;
- le financement large et prévisible de la coopération technique par le budget ordinaire dès l'an 2000, tout en maintenant et en encourageant les contributions extrabudgétaires;
- l'amélioration et l'application effective et rapide du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés;
- l'opérationnalité du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement dans la prolongation des périodes transitoires et l'allègement des formalités de notification.

Ma délégation appuie également la création d'un groupe de travail à l'OMC pour examiner les liens entre le commerce, le développement et la dette ainsi que la contribution que pourrait apporter l'OMC à la résolution des problèmes de la dette des pays en développement et des pays les moins avancés.

Pour conclure, j'ajouterai qu'à l'aube du nouveau millénaire, la Conférence ministérielle doit être l'occasion de réaffirmer notre engagement collectif de renforcer la solidarité et la coopération internationales, faute de quoi les risques de fracture entre les pays développés, et ceux qui ne le sont pas, s'approfondiront au détriment d'un véritable partenariat équilibré, permettant à chacun de tirer des avantages réels de la libéralisation d'une mondialisation à visage humain que nous appelons de tous nos vœux.

---